

Réf: Dossier 432028

Avis de constitution

SOCIETE « SOURALE TRANSPORT »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX MOBILE, Lot 204, Ilot 04

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 05/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOURALE TRANSPORT »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
TRANSPORT DE PERSONNES ET DE  
MARCHANDISES ; FOURNITURES DE BUREAU ET  
MATÉRIELS INFORMATIQUES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

Généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II  
PLATEAUX MOBILE, Lot 204, Ilot 04

Dirigeant(s) M LATH MEL YVES LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08618 du 25/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

